

Association Conséquence de son développement sur 12 ans

Pour l'extension d'Inser-Vêt

LE PRÉSIDENT de l'association Inser-Vêt, Jean-Pierre Marchand, a reçu, hier après-midi, un chèque de 15.000 € du directeur d'Auchan Bessoncourt, Eric Hoffmann. Ce chèque est libellé au nom de la fondation Auchan pour la jeunesse et vise à subventionner le projet d'extension de l'association d'insertion. Comme l'a rappelé Jean-Pierre Marchand, elle s'est développée considérablement depuis sa création en 2000, dans la filière textile.

Petit à petit, elle s'est diversifiée dans des activités complémentaires comme la broderie, les retouches, la couture ou la customisation. Après une étude de faisabilité, elle s'est lancée dans la récupération, la réparation et la mise en vente de meubles et d'objets. Depuis 2011, elle a récupéré le ramassage des encombrants. Cette diversification a persuadé le conseil d'administration d'Inser-vêt à s'engager sur un redéploiement des locaux.

« Actuellement », souligne le président Marchand, « nous occupons un local de 700 m² sur deux niveaux rue Saint-Antoine. Il accueille la totalité de notre activité et un stockage extérieur en location. C'est là que nous trions 250 tonnes de textile par an, de 140 ton-



■ Une aide financière pour Inser-Vêt

Photo ER

nes de meubles et d'autres biens. Il en est de même pour le stockage du hors saison, du non-trié et des rebuts. Nous y avons aussi le magasin. Il en résulte un mélange d'activités techniques et commerciales, une détérioration des conditions de travail et des conflits d'intérêt entre les différentes activités. Il est devenu judicieux de séparer les activités. »

Les préoccupations d'Inser-Vêt ont été entendues par le conseil général. Il a mis à sa disposition des locaux rue de Soissons. Après réfection, ils accueilleront les services ad-

ministratifs, les services techniques, le tri et les réparations diverses et des zones de stockage. Un nouveau local de 300 m² à la Zac du Bois d'Arsoit que prête la Ville de Valdoie pourrait accueillir, après mise aux normes, un second magasin. Ce double investissement est estimé à 500.000 €.

« Nous espérons toucher 60 à 65 % de subventions publiques », ajoute le président Marchand. « Nous avons demandé d'autres aides. La fondation Auchan est la première association à nous remettre un chèque. »

EST REPUBLICAIN 6/10/2012